

## **Avis aux personnes souhaitant s'inscrire au cycle doctoral**

L'admission au cycle doctoral est remise d'un an, pour être lancée à partir de la rentrée universitaire 2018-2019. Cette décision a été prise compte tenu de l'emploi de temps surchargé des directeurs de thèse et de leur engagement vis-à-vis de travaux de recherche, en cours, non encore achevés par les étudiants.

